

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 9 juillet 2002

Présents :

Mmes BOULANGER, FAUCHER, LAUDIJOIS, Mlle PICKERING.
MM ANSART, DOUET, MAQUET, VONCK

Absents excusés : Mme GON, MM NORMAND, PICOU

Présente dans la salle : Mme ANTRAIGUE, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance : Monsieur MAQUET.

Approbation du compte-rendu du 10 juin 2002 et signature du registre.

Conseil des Jeunes :

Les élections sont prévues au cours du mois de septembre

Plan de zonage :

Délibération est prise concernant le plan de zonage pour l'assainissement. Ce plan correspond au P.O.S. (plan d'occupation des sols). Il faudra ajouter la zone du terrain de foot, non prévue initialement et le futur terrain prévu pour la Compagnie d'Arc pour lequel un assainissement devra être mis en place.

Groupe scolaire :

Enumération des notes prises lors de la réception. Beaucoup de points non conformes ont été rectifiés, les autres doivent être repris dans les prochains jours.

Des bancs sous le préau et dans l'allée d'accès à l'école doivent être envisagés.

Le bus a effectué des essais de circulation suivant les propositions du conseil : résultat sans problème pour le circuit rue Moitié - place Niville - rue Niville – rue Porte de Baron : il est seulement demandé par le chauffeur à ce qu'un miroir soit installé sur le poteau à l'entrée de la place Niville. Le conseil demande à ce qu'un STOP soit installé rue Porte de Baron au croisement avec la rue Niville (ce qui donnerait la priorité au bus et obligerait les véhicules à ralentir).

Bibliothèque : le métrage linéaire des rayonnages convient à l'installation dans la salle libre de la nouvelle école mais la décision de déménagement est reportée à la rentrée afin de déterminer le meilleur endroit pour l'emplacement définitif de la bibliothèque. Sachant que la priorité est de louer les locaux situés rue Moitié (ancienne école + bibliothèque) et que «la Sablière» ne peut recevoir pour l'instant la bibliothèque tant que des travaux de remise en état ne seront pas effectués.

Déménagement des classes : les cartons sont prêts, le matériel est nettoyé. Le transfert pourra se faire les jeudi 10 et vendredi 11 juillet.

Subvention du Conseil Général : il est confirmé que la demande de subvention est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Général.

Périscolaire : un sondage a été effectué auprès des parents des enfants scolarisés au R.P.I. (regroupement pédagogique intercommunal) et 20 réponses sont déjà parvenues. Il est attendu d'autres réponses pour prendre les décisions de mise en place.

Travaux en cours :

Impasse Tournebut : Malgré les rappels répétés de M le Maire, aucune intervention des entreprises Vexin Electricité et Lavaux pour terminer les travaux.

Sonde de la Mairie : N'ayant plus d'utilité, cette sonde devait être enlevée par EDF. Un technicien s'est déplacé mais le travail n'a pas été effectué. Un rappel sera fait.

Sécurité Eglise : un spécialiste des Monuments Historiques doit chiffrer la pose de barreaux à l'extérieur, de cadenas, de verrous et d'anneaux aux grilles. Les Monuments Historiques participeraient au financement et peut être au financement intégral.

Communications diverses :

ADSL : demande a été faite aux administrés qui désireraient une connexion de ce type (connexion permettant plus de rapidité et la libération de la ligne téléphonique).

Ordures ménagères : des contrôles ont été effectués par l'entreprise de ramassage : les foyers ne respectant pas les normes ont été informés. Le résultat d'erreurs est faible (5%) et Montagny est très bien placé par rapport à la moyenne.

Implantation du bureau de vote : pas de changement, continuation dans la salle de réunions.

Jurés d'assises : le tirage au sort, auquel à assister Madame Anne Marie Laudijois, à désigné Monsieur DENAMUR comme éventuel Juré d'assises.

ADICO (Association Départementale pour l'Informatisation des Communes de l'Oise). Demande de cet organisme à l'informatisation du cadastre. La commune donne son accord de principe qui n'est pas un engagement pour l'instant. A la connaissance du coût, les communes devront s'engager définitivement.

Emplois Jeunes : Parmi les candidatures reçues, une qui semblait intéressante ne peut se concrétiser car le jeune n'a pas obtenu son baccalauréat . IL n'y a pas d'autres candidatures recevables pour l'instant.

Michel DIEUDONNAT, employé communal doit se faire opérer et sera donc absent pendant 4-5 semaines. Ensuite il aura ses congés.

Appartement rue Moitié : ECP service propose le changement des toilettes et divers travaux de plomberie pour la somme de 663 Euros. Accord du conseil.

Festivités : La gerbe au Monument aux Morts sera déposée après la Messe de Ste Félicité, soit à 10h30.

Diplômes de médaille du travail : Ces diplômes seront remis aux récipiendaires au cours de l'apéritif municipal le dimanche 14 juillet.

La séance est levée à 23h00